

CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES (HABILITATION) – FORMATION INITIALE

Réf de l'action : ECF T521.PR indice 1 du 02/06/25

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de maîtriser les notions indispensables pour minimiser aux risques présentés par le transport en citernes des marchandises dangereuses.
Être capable de prendre les mesures qui sont nécessaires pour leur propre sécurité et pour celle du public et pour la protection de l'environnement, ainsi que pour limiter les effets de l'incident.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- L'Habilitation débouchant sur le Certificat de formation de conducteur ADR - Spécialisation citernes permet au conducteur d'être sensibilisé aux risques présentés par le transport en citernes des marchandises dangereuses et lui assure la maîtrise des notions de base indispensables pour minimiser le risque d'incident, s'il en survient un. La formation lui permet également de prendre les mesures nécessaires pour sa propre sécurité et pour celle du public et pour la protection de l'environnement, ainsi que de savoir limiter les effets en cas d'incident.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Conducteur de véhicules transportant des marchandises dangereuses en citernes,
 - Equivalences, passerelles, débouchés : sans objet

PUBLIC CONCERNÉ

- Conducteurs de véhicules ou de MEMU souhaitant transporter des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un « Certificat de Formation conducteurs - ADR » dont la limite de validité (5 ans) n'est pas dépassée.
- Bonne maîtrise du français

AVERTISSEMENT

- Le Certificat de formation de conducteur ADR - Spécialisation citernes a une durée de validité de 5 ans. Le renouvellement de la certification s'effectue avant la fin de validité du certificat par une formation de base recyclage. La formation spécialisation citernes recyclage dispensée à intervalles réguliers a pour but d'actualiser les connaissances des conducteurs. Si réussite à l'examen, il y a délivrance d'un nouveau certificat de formation de conducteur ADR spécialisation citernes d'une durée de validité de 5 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES (HABILITATION) – FORMATION INITIALE

- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- connaître les équipements spécifiques des véhicules-citernes;
- connaître les dispositions relatives aux opérations de chargement et de déchargement;
- connaître la signalisation et le placardage des véhicules-citernes ;
- connaître les documents spécifiques concernant les citernes;
- connaître les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules;
- Avoir des connaissances sur l'accidentologie spécifique aux véhicules-citernes;

MOYENS HUMAINS

- Cette formation est réalisée par un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Arrêté du 28 mai 2024 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2022 (NOR : TREP2414139A).
- Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et positives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Ressources pédagogiques de la formation remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation (jury, ou organisme externe certifié...).
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.
- Examen final : QCM de 30 questions aléatoires (résultat minimal requis de 70/100).

SANCTION VISÉE

- Certificat de formation de conducteur ADR - Spécialisation citernes (habilitation).
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RS : 5630
- Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE.
- Date de décision d'enregistrement : 01/01/2022.
- Date de fin d'échéance : 31/12/2026.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5630/>
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

CERTIFICAT DE FORMATION DE CONDUCTEUR ADR - SPECIALISATION CITERNES (HABILITATION) – FORMATION INITIALE

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale 28 h (4 jours).

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.